L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1849.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

COMITÉ EXÉCUTIF WHIG DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SÉANCE DU 30 AOÛT 1849.

Le comité exécutif whig de l'Etat de la Louisiane, considérant que le moment est venu de s'organiser d'une manière définitive pour les élections de novembre prochain, et considérant qu'il n'a pas encore été fait choix de candidats pour le Sénat et la Chambre des Représentants, propose à l'unanimité les résolutions suivantes:

[illegible] recommande à leurs concitoyens whigs de se réunir dans les *wards* de leurs districts représentatifs, SAMEDI, le 15 septembre, [illegible] pour nommer des délégués qui représenteront le district représentatif à une Convention des whigs de la ville et de la paroisse. Cette Convention s'organisera à la Bourse [illegible] 22 septembre, à 7 heures et demie du soir [illegible] deux candidats pour le Sénat de l'Etat et les autres candidats pour les PLACES DE PAROISSE que les whigs jugeront convenable de nommer pour le plus grand intérêt du parti dans la ville [illegible] Etat.

[illegible] recommande à leurs concitoyens [illegible] le nombre des délégués qui seront [illegible] de chaque district représentatif [illegible] devront nommer au moins cinq [illegible] La Convention, après s'être organisée, [illegible] la représentation qu'elle jugera [illegible]

[illegible] des candidats aux places [illegible] le vote de toute la paroisse [illegible] convention [illegible] conventions partielles représentant les districts représentatifs pour nommer des candidats à LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT. Ces conventions partielles soumettront [illegible] comité exécutif [illegible] les mesures nécessaires [illegible]

I. N. MARKS,
Rapporteur.

[illegible] } Secrétaires.

4ème DISTRICT REPRÉSENTATIF.
Meeting Whig.

[illegible]

[illegible]	Emile Barthe,
[illegible]	J. V. Carter,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	M. [illegible]
[illegible]	G. Weiss,
[illegible]	Cyrille Jumonville,
[illegible]	Chevalier Jumonville,
[illegible]	François Correjolles,
[illegible]	Anthony Fernandez,
[illegible]	Antoine Fioca,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	G. Courbe,
[illegible]	E. Carrie,
[illegible]	Joseph Barnes,
[illegible]	P. Pradelis,
[illegible]	M. Barrett,
Jean [illegible]	M. Barnett,
Jules B[illegible]	Jules Cossard,
Robert W[illegible]	L. Courcelle,

NOUVELLES DE L'ILE RONDE.

[illegible]

Vendredi dernier une sorte d'échauffourée a [illegible] dans l'île. Au moment où l'on procédait [illegible] des hommes du camp, [illegible] succombé à une fièvre cérébrale, [illegible] [illegible] ont attaqué les magasins [illegible] de garde a voulu résister [illegible] Quelques hommes [illegible] ont été blessés très grièvement [illegible] succomberait. L'officier [illegible] Raine: il a été transporté à bord du *Waterwitch*.

Les [illegible] le campement de l'Ile Ronde vont prendre des mesures légales pour faire lever le blocus. Ils s'adresseront à la Cour [illegible] du Mississipi pour obtenir [illegible] l'arrestation des commandants des [illegible] navires de guerre qui bloquent l'île. L'ordre d'amener sera sans doute décerné [illegible] arrêter les officiers de la marine [illegible] leurs propres navires. Ce sera assurément un étrange spectacle! Le lieutenant TOTTEN et le commandant RANDOLPH seront les premiers appréhendés à cause de leurs proclamations. [illegible] leur résolution, ils [illegible] une embarcation chargée de provisions.

Le colonel White qui commande au camp de l'Ile Ronde a pris, dit-on, pour avocat, M. Percy S. Warfield.

SINISTRE SUR LE LAC PONTCHARTRAIN — Dimanche dernier, le steamer *Lenora* se rendant à Madisonville, lorsqu'à 9 milles de Milneburgh le feu se manifesta à la partie antérieure [illegible] et presqu'immédiatement eut lieu une explosion qui enleva l'escalier et une partie de la cabine d'en haut. D'après les renseignements qui nous ont été fournis par des passagers du *Lenora*, deux nègres chauffeurs auraient été tués, et deux blancs de l'équipage grièvement échaudés. L'un d'eux, l'ingénieur à bord, fut lancé à l'eau et repêché sur un des [illegible] de l'escalier. Les deux nègres, également [illegible] dans le lac, n'ont pas été retrouvés.

[illegible] que le premier effroi causé par cet [illegible] fut passé, le capitaine fit jeter l'ancre et adressa des signaux à l'*Olivia*, qui accourut à [illegible] vapeur; les passagers furent mis à bord de [illegible] steamer, ainsi que l'ingénieur blessé, [illegible] les soins les plus attentifs furent donnés immédiatement et sur l'Olivia et plus tard à Madisonville par les soins du capitaine Warren [illegible] Nous ajouterons que la conduite de ce dernier a été, comme toujours, des plus honorables, non seulement il a refusé le prix du passage des voyageurs du Lenora, mais encore, [illegible] son influence, une collecte eut lieu immédiatement en faveur des blessés.

Le même soir, l'Olivia ramena le Lenora au wharf de Milneburgh

BOSTON.—Il y a eu à Boston dans la semaine qui s'est terminée le 25 [illegible], 215 décès dont 75 seulement causés par le choléra. C'est une diminution de 36 décès comparativement au chiffre de la semaine précédente.

Un violent orage a éclaté à Boston dans la nuit du 23 août. Une maison de briques a été renversée, et une embarcation chavirée dans le port. Sur quarante hommes qui s'y trouvaient deux se sont noyés.

DÉPECHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Baltimore, 31 août,—10 heures du matin.

New-York, 30 août—Le capitaine d'un navire brésilien qui vient d'entrer dans le port annonce que le steamer *Spitfire*, parti de New-York pour la Californie, a été consumé par les flammes, à une petite distance des côtes de l'Amérique du Sud.

Par le brick *Adelaide*, arrivé de la Havane, on a appris que Rey avait été livré au consul américain et était parti le 19 pour la Nouvelle-Orléans.

Nous avons de nouvelles de Venezuela. Monagas, à la tête de 2,000 hommes de troupes, marchait contre Paez.

Mme Mitchell, la femme du déporté irlandais, est arrivée à New-York, venant de Liverpool. Elle va se mettre immédiatement en route pour Washington.

MARCHÉS.—Il s'est fait aujourd'hui sur la place de New-York deux mille balles de coton. Le fair Upland varie de 10 1/2 à 10 3/4.

DEUXIÈME DÉPÊCHE:
ARRIVÉE DU CALEDONIA.

Notre correspondant, comme on le verra par la dépêche suivante, nous annonce l'arrivée du steamer *Caledonia* à Halifax et nous transmet des avis commerciaux d'une certaine importance.

Baltimore, 31 août.

Le *Caledonia*, parti de Liverpool, le 18 courant, est arrivé à Halifax, vendredi, le 31.

MARCHÉS.—Il y a une grande amélioration sur le marché anglais. Les prix sur la place de Liverpool se sont maintenus fermes et les acheteurs ont opéré assez largement. Les nouvelles des Etats-Unis sur la réduction probable de la récolte de coton ont fait hausser les cotes. Une grande activité a régné sur le marché aux cotons dans la semaine qui a précédé le départ du steamer. Le fair Upland était coté à 5 1/2 d., le fair Mobile à 5 5/8 et le fair Orleans 5 3/4 d.

Le marché aux grains est languissant. Mardi le blé de toutes qualités a subi une dépréciation de 1 à 2 d. par boisseau. Les farines commandent les mêmes prix, excepté les qualités inférieures sur lesquelles une baisse de 6 d. s'est déclarée momentanément. Le marché n'a pas tardé à reprendre son cours ordinaire. Les qualités américaines sont cotées à 5 s. 6 d. et 5 s. 7 d. par boisseau. Une hausse de 2 à 3 d. par quarter a eu lieu pour le maïs.

Les provisions américaines commandent de bons prix.

Les avis reçus des districts manufacturiers sont très encourageans.

L'argent est abondant sur la place, et l'on escompte avec facilité. Aux dernières dates les fonds anglais étaient très fermes.

Nouvelles diverses.

L'escadre danoise, qui bloquait les ports du Nord, a quitté l'Elbe et se disposait à agir d'une manière plus directe.

La frégate américaine *St-Lawrence*, est partie de Brême pour aller en croisière dans la Baltique.

TROISIÈME DÉPÊCHE.
NOUVELLES DU CALEDONIA.
Baltimore, 1er septembre.

Voyage de la reine Victoria en Irlande.—Désordres à l'Assemblée législative de France.—Triomphes des Hongrois.

ANGLETERRE—La reine Victoria a achevé sa tournée en Irlande. Elle a été accueillie par la population avec un véritable enthousiasme.

FRANCE—Vers la fin de l'une des dernières séances de l'assemblée législative, et au milieu d'un débat très vif, M. Pierre Bonaparte s'est levé et a frappé un représentant à la figure. La personne ainsi outragée est un vieillard. Les deux adversaires ont été immédiatement arrêtés; M. Bonaparte sera mis en jugement pour avoir méconnu la dignité de l'Assemblée. Celle-ci s'est ajournée jusqu'au 1er octobre.

L'état de siège qui pesait sur Paris et la banlieue a été levé. La tranquillité règne dans la capitale.

BAVIÈRE—On assure que des avis transmis au gouvernement français lui ont appris que l'Autriche s'est adressée à la Bavière pour obtenir la coopération de celle-ci dans la guerre qu'elle soutient contre la Hongrie. La Bavière aurait promis un contingent de 30,000 hommes.

HONGRIE.—L'alarme règne à Vienne et à Presbourg. Les avant-postes des Hongrois sont presque aux portes de cette dernière ville. Des renforts ont été immédiatement expédiés à Presbourg, que les Magyars menaçaient.

La prise de Raab et l'entrée des Hongrois dans cette ville sont pleinement confirmées.

Une bataille terrible a eu lieu entre les Russes et les Magyars. Elle a duré trois jours, et des prodiges de valeur ont été accomplis de part et d'autre. On s'est battu des deux côtés avec un courage désespéré. Les Magyars étaient commandés par Georgey: ils ont attaqué les Russes avec un acharnement qui augmentait en raison même de la résistance. Leurs charges audacieuses ont fait un mal extrême aux troupes impériales qui sont cependant restées inébranlables. Les Hongrois ne pouvant pas rompre les lignes ennemies, se sont retirés en bon ordre à une petite distance pour se reposer et recommencer plus tard la lutte.

Une lettre de Vienne, reçue à Paris, annonce positivement que le gouvernement autrichien se dispose à faire des ouvertures de paix aux Hongrois.

MARCHÉS—*Liverpool, 18 août*—Les ventes de coton pendant la semaine, se sont élevées à 83,110 balles dont 7,000 destinées à l'exportation. Il s'est traité, dans les qualités américaines, 17,730 balles de la Georgie, et 11,730 de l'Alabama, de Mobile et de la Nouvelle-Orléans. Importations de la semaine: 35,000 balles. Stock en main: 652,220 balles contre 580,160 pour la période correspondante de l'année dernière.

Place du Havre—Il a été importé au Havre, du 15 février au 1er juillet, 319,000 balles de coton contre 225,118 pour la période correspondante de 1848. Une grande activité règne sur le marché.

QUATRIÈME DÉPÊCHE.
SUITE DES NOUVELLES DU CALEDONIA.

BALTIMORE, 2 septembre—après-midi.
(Par la voie de Petersburg.)

Nouvelles du Cap de Bonne Espérance.—Troubles dans la Colonie—Tournée du président Taylor—Suite des Nouvelles d'Europe.

[La dépêche suivante qui, comme on le voit, est datée de Baltimore, a été expédiée à Washington et transmise de cette dernière ville à la Nouvelle Orléans, hier à 11 heures du matin. Nous l'avons reçue vers 6 heures du soir. Elle a franchi rapidement la distance qui nous sépare de Washington eu égard au grand nombre de dépêches qui ont été transmises hier à la Nouvelle-Orléans par le télégraphe.]

New-York, 1er septembre.—On vient de recevoir des avis du Cap de Bonne Espérance jusqu'au 15 juillet. Le navire à bord duquel Mitchell, le déporté irlandais, s'est embarqué aux Bermudes, n'était pas encore arrivé dans le port de Cape Town. Une grande fermentation régnait dans cette ville à cause de la décision prise par le gouvernement anglais d'y envoyer des condamnés. Plusieurs fonctionnaires ont donné leur démission, et ceux qui les avaient remplacés ont été chassés par le peuple qui a mis le feu à leurs maisons. L'autorité a dû appeler les troupes sous les armes. Celles-ci ont réussi à disperser les émeutiers après avoir exécuté plusieurs charges. Il y a eu des blessés. On croit qu'à l'arrivée de Mitchell de nouveaux troubles éclateront à Cape Town.

TOURNÉE DU PRÉSIDENT—Le général Taylor est en ce moment à Niagara: il se dispose à retourner à Washington.

AVIS COMMERCIAUX—Le prix des farines n'a pas varié depuis l'arrivée du steamer. Le maïs a monté de 2 à 3 *cents* le boisseau. Le marché aux cotons n'est pas encore assis: les prix vacillent, mais ils ont une tendance à la hausse.

RÉCOLTES—Le mauvais temps qui règne en Irlande est loin de favoriser les récoltes et n'améliore pas la perspective des malheureux habitans de ce pays. Les champs de maïs dans le voisinage de Dublin ont souffert des pluies excessives qui sont tombées dernièrement dans cette localité. La maladie des pommes de terre s'est en outre déclarée dans certains quartiers.

VOYAGE DE LA REINE—On dit que la reine Victoria est charmée de l'accueil enthousiaste qu'elle a reçu en Irlande. Elle voyage en ce moment en Ecosse où elle est reçue avec les mêmes démonstrations de joie et de respect que dans la verte Erin.

CINQUIÈME DÉPÊCHE.
Baltimore, 3 septembre—Midi.

[Encore une nouvelle preuve de la rapidité avec laquelle les dépêches sont transmises. La présente est datée d'hier à midi et elle nous est parvenue à six heures et demie du soir, malgré toutes les autres correspondances qui ont dû être confiées dans la même journée au fil télégraphique.]

New-York, samedi soir—Il y eu une hausse de 1/8 à 1/4 de *cent* sur le coton depuis que les nouvelles du steamer sont connues. Il règne une grande activité sur la place. On achète beaucoup pour l'exportation et pour la consommation intérieure. Il s'est traité aujourd'hui 1,500 balles et le marché a fermé avec une tendance à la hausse. Le maïs est monté de 2 à 3 *cents* le boisseau. La vente est languissante. Les prix des farines et des provisions n'ont pas varié.

SIXIÈME DÉPÊCHE.
NOUVELLE DÉPÊCHE IMPORTANTE.

FRANCE.

On considère comme prochaine la sortie de MM. Dufaure et Odillon Barrot du ministère.

Des difficultés surgissent entre le gouvernement français et le Pape.

ROME.

On s'attend à voir éclater d'un instant à l'autre une insurrection à Rome—quoique les rues soient hérissées de pièces de canon.

Il parait que les commissaires du Pape, exerçant un pouvoir despotique, ont rétabli les cours ecclésiastiques, abrogé toutes lois passées depuis novembre 1848, renvoyé tous ceux qui ont servi sous la République. Le peuple est exaspéré—La présence des troupes peut seule empêcher l'insurrection d'éclater.

ALLEMAGNE.

Des lettres de Vienne portent que le comte russe Orloff, y a apporté la nouvelle de la complette défaite de l'armée de Paskiewitch par Georgey.

On assure d'un autre coté que Ludders a battu Bem après une sanglante affaire où il a perdu beaucoup de monde; mais on doutait beaucoup de la vérité de cette nouvelle.

Suivant d'autres nouvelles, les Hongrois auraient repris Pesth et Bude, en coupant les communications des Autrichiens avec Vienne.

VENISE.

Garibaldi est arrivé à Venise avec quelques hommes, la plupart de ses compagnons ayant été pris par les Autrichiens.

BOLOGNE.

Des nouvelles de Bologne disent que les Autrichiens y commettent de véritables atrocités: détruisant les propriétés, battonnant et fusillant les habitants sans distinction d'âge ni de sexe.

Le coton a haussé sur les marchés d'Amsterdam et Hambourg, et les cours sont très fermes. 1,250 balles coton Orléans ont été vendues à Anvers de 28 à 30 cents, et 470 balles Mobile à 29 cents; le sucre a légèrement baissé, mais les prix étaient fermes à la clôture du marché. La farine de l'Ohio expédiée de la Nouvelle-Orléans était cotée à Liverpool 25 à 25 s. 6 d. A Londres, les consolidés se sont fermés à 93; les six pour cent des Etats-Unis de 7 1/2 à 8 pour cent de prime.

HAVRE, 18 août—Les ventes de coton de la semaine s'élèvent à 14,100 balles. Importation de coton américain dans le même espace de temps 3,900 balles. Stock 45,600 balles. Cours à la clôture du marché, Orleans 68 à 70, Mobile 72 à 83, Georgie 67 à 86. Les prix sont fermes et ont une tendance à la hausse.

[Nous doutons de l'exactitude de ces cotes, car elles diffèrent de celles qui nous ont été données précédemment.—*Ed.*]

☞ VICTOR—On verra en se référant à nos colonnes d'annonces que VICTOR, le restaurateur en renom, a quitté la Place d'Armes pour s'établir rue Toulouse, 27, entre Chartres et Levée. La nombreuse clientelle de Victor le suivra dans sa nouvelle maison. Ses titres à la faveur publique sont trop éclatants pour que nous les rappelions: les gourmets et les hommes de goût resteront fidèles à la vieille et légitime réputation de Victor. On trouvera d'ailleurs dans les nouveaux salons qui ont été inaugurés hier, les mêmes soins, le même empressement, la même exactitude, la même politesse et le même service qui faisaient du restaurant de la Place d'Armes le premier établissement de ce genre à la Nle-Orléans.

PROBABILITÉ D'UNE COALITION.—L'organe des *free soilers* à New-York, le *Globe*, publie les lignes suivantes:—"Nous sommes autorisés à annoncer que le comité central de l'Etat a convoqué hier une convention démocratique libre de tout l'Etat, qui aura lieu à Syracuse le 14 septembre."

Pourquoi cette nouvelle convention? Vous verrez que les Barnburners et les Hunkers, malgré leurs divisions apparentes du moment, divisions qui ne nous ont pas fait prendre le change un seul instant, vous verrez, disons-nous, que ces deux factions rivales finiront par fraterniser pour lutter ensemble contre les whigs. Nous sommes heureux que nos amis du Nord restent en dehors de ces luttes impies, de ces odieuses coalitions formées dans l'unique but de nuire au Sud. Mieux vaut la défaite qu'un succès obtenu avec le concours de pareils alliés. Mais les whigs de New-York sont vaillans; ils opposeront leurs solides phalanges aux troupes éparses de l'ennemi et ils sauront vaincre de nouveau.

RHODE-ISLAND.—L'élection d'un membre du Congrès pour le district occidental du Rhode Island a eu lieu le 28 du mois dernier. Le candidat whig a triomphé: c'est un *gain* pour nos amis. Le district occidental était représenté par un démocrate, M. Thurston, au dernier Congrès.

CRUE DE LA RIVIÈRE ROUGE.—Le *Republican* du 1er courant annonce que la crue de la Rivière Rouge diminue sensiblement. Le niveau de la rivière est tombé de trois pieds en face d'Alexandrie.

ARRIVÉE DE TROIS STEAMERS.—Le *Canada*, le *Sarah Sands* et le *Cherokee*, trois steamers, sont entrés en même temps, le 24 août, dans le port de New-York. Le *Canada* venait de Liverpool; le *Sarah Sands*, de Southampton et le *Cherokee* du Sud des Etats-Unis. C'était un spectacle plein d'intérêt. Pendant un instant les trois navires se trouvaient sur une ligne parallèle et on aurait dit qu'ils luttaient de vitesse. Le *Cherokee* a été le premier arrivé au wharf.

Les nouvelles apportées d'Europe par le *Sarah Sands* sont moins récentes que celles du Canada.

HAÏTI.—On vient de recevoir à Boston des nouvelles de Haïti par un arrivage de Port au Prince. On parait beaucoup d'une autre expédition contre Santo-Domingo, mais on n'agissait guère. On s'en tiendra probablement aux paroles et aux menaces.

Le président Soulouque a fait fusiller deux de ses meilleurs généraux. Ils étaient vaguement accusés *d'intrigues politiques*. L'exécution a eu lieu publiquement, un dimanche, dans l'enceinte de la Place.

CANADA.—Une dépêche télégraphique transmise le 25 août de Montréal, annonce que le choléra a entièrement disparu de cette ville.

Nous puisons les détails suivans sur les événemens du 18 et du 20 août, dans le *Moniteur Canadien*:

"Samedi ont eu lieu les funérailles de l'infortuné William Mason. Environ cinq cents personnes suivaient le corps. Toutes les boutiques de la rue Notre Dame et St-Paul étaient fermées. Les uns les avaient fermées par sympathie, les autres par prudence. Ceux qui portaient les coins du poêle avaient des écharpes rouges et des bandelières de même couleur à leurs chapeaux. Ainsi accoutrés, ils ont eu l'audace de se promener avec le corps du défunt dans les principales rues de la ville. Le soir il y eut rassemblement à la porte de John Orr, rue Notre Dame. M. le maire s'y rendit accompagné de M. Gugy, et ce dernier, pour engager les gens à se disperser, leur fit toutes sortes de promesses; entr'autres choses, il leur promit que jamais la compagnie de cavalerie du capitaine Fortin n'entrerait en ville. Il est inconcevable de voir, avec tous les moyens qu'elles ont entre les mains, les autorités faire de semblables compromis avec l'émeute, au lieu de la dompter comme elles devraient le faire. Pendant qu'on traitait de puissance à puissance avec les émeutiers, et nous supposons pour gage du traité qu'on voulait conclure, ces messieurs se mirent à frapper du bâton sur un homme de police qui accompagnait le maire.

"Hier (lundi) à dix heures du matin l'enquête sur la mort de Wm. Mason fut continuée par les coroners MM. Coursol et Jones. Malgré les bruits qu'on fait courir que les émeutiers voulaient assassiner M. Lafontaine ce monsieur se rendit à pied accompagné d'une seule personne à l'hôtel Cyrus, Place Jacque-Cartier. Une compagnie de soldats était stationnée à la porte de l'hôtel, une autre était placée dans une salle derrière celle où se tenait l'enquête. Dans cette salle, outre les jurés, les coroners, un grand nombre de témoins, et un certain nombre de curieux, se trouvaient MM. Lafontaine, Quesnel, Cherrier, Gugy et Johnson. Après les préliminaires de la séance terminés, M. Lafontaine commença à donner son témoignage. Tout-à-coup des cris se sont entendus du dehors, et l'on s'aperçut que le feu a été mis dans le grenier et le troisième étage de l'hôtel par des émeutiers qui s'y sont glissés furtivement. La foule se précipite au dehors, MM. les coroners font placer M. Lafontaine, et se placent avec lui et M. Quesnel, au milieu d'une compagnie de soldats, et le reconduisent ainsi escorté à la maison du gouvernement.

"Les pompiers ont travaillé avec zèle et sont parvenus à empêcher les maisons avoisinantes de prendre feu. M. Cyrus avait été averti la veille que son hôtel serait brûlé hier."

Nous apprenons par la dépêche dont il s'agit plus haut que le jury chargé de procéder à une enquête sur la mort de Mason a rendu le verdict suivant: Mason a été tué par une personne inconnue qui a fait feu sur lui pour défendre la vie et la propriété de M. Lafontaine. La corporation a eu tort de n'avoir pas pris à temps les précautions nécessaires pour prévenir ce malheur."

Nouvelles d'Europe.

Le *Canada* est arrivé à New-York le 24 août, et les journaux européens qu'il a apportés nous ont été transmis hier par la malle. Nous y avons puisé assez largement, mais en nous abstenant autant que possible de répéter les détails que renfermaient nos dépêches télégraphiques et le sommaire très complet publié dans notre dernier numéro.

Le *Caledonia*, comme nous l'annonce notre correspondance de Baltimore, est arrivé à Halifax. Nous donnons aujourd'hui un bulletin des nouvelles apportées par ce steamer.

AUTRICHE ET HONGRIE.

On dit à Vienne: Lorsqu'il n'y a pas de bulletins, nos affaires ne vont pas bien en Hongrie; lorsque le gouvernement publie des bulletins, c'est que les affaires vont tout à fait mal." Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, après les échecs qu'ils ont essuyés, les Austro-Russes éprouvent le besoin de faire dire qu'ils sont victorieux sur toute la ligne.

Il est bien entendu que le même procédé est suivi en Transylvanie. La *Gazette de Cologne* fait à cet sujet les réflexions suivantes:

"Il est certain que malgré tous les bulletins de Luders et Grotenhelm, les événemens du théâtre de la guerre en Transylvanie ont pris une tournure favorable pour les Magyars, car, sans cela, ce ne serait pas un corps aussi nombreux, mais peut-être quelques bandes de guérillas qui franchiraient la frontière.

Mais pour rendre bien sensibles les mensonges des bulletins russes, nous avons eu sous les yeux et comparé les treize bulletins publiés en Transylvanie. D'après eux, les Hongrois auraient perdu jusqu'à présent 71 canons et 15,000 tués, tandis que les Russes n'auraient perdu aucun canon et 203 tués et blessés. En outre, Luders et Grotenhelm ont vaincu dans trois grandes batailles et six moins importantes, assuma quatre fois, désarmé deux fois et dompté trois fois le pays des Szeklers. Et malgré toutes ces victoires, les Szeklers sont en masse sous les armes, attaquent Grotenhelm (de son propre aveu) avec des forces supérieures près de Bistriz, et Luders près de Fogarasch, empêchent les communications avec Hermanstadt et Kronstadt, restreignent les corps russes dans un cercle d'opérations très peu étendu, les forcent à faire venir précipitamment à leur secours le corps de Clam, et enfin entrent dans la Moldavie."

Les Autrichiens s'attribuent des victoires dans l'espérance de négocier un emprunt, mais la bourse de Vienne, tant de fois trompée par ces bulletins, n'y ajoute plus aucune croyance. On sait, d'ailleurs, parfaitement dans la capitale de l'Autriche que l'occupation de quelques villes ouvertes de la Hongrie n'a point de signification militaire. Quant au bruit de la rupture entre Kossuth et Georgey, entre Kossuth et la population de Pesth, etc., les hommes sérieux n'y voient plus depuis longtemps qu'un type à envoyer à la *Revue comique*. La vérité est qu'il n'y a point, depuis quelques jours, de nouvelles certaines de la Hongrie, mais on doit s'attendre à une lutte grave entre Szegedin et Theresianopel, position trop importante pour que les généraux magyars l'abandonnent sans combat.

Voici la réponse du secrétaire d'Etat américain au memoire présenté au gouvernement pour demander la reconnaissance de l'indépendance de la Hongrie:

A M. L. R. BREY-ACH,
Ministre des affaires étrangères.

Washington, 25 juillet.—Monsieur le président me charge de vous accuser réception de votre lettre du 9 courant, ainsi que du compte-rendu imprimé des actes de la réunion des Hongrois et autres à New-York. Ces actes n'ont pas échappé à son attention. Le gouvernement et le peuple américain sont profondément intéressés aux événemens qui se passent actuellement en Hongrie. Tout détail de nature à jeter du jour sur la lutte actuelle entre la Hongrie, l'Autriche et la Russie, ne peut manquer d'être bien venu. C'est la politique et la pratique des Etats-Unis de reconnaître tous les gouvernemens qui donnent au monde des preuves convaincantes de leur pouvoir de se maintenir. Si la Hongrie se soutient dans cette lutte inégale, il n'y pas de raisons pour que nous ne reconnaissions pas son indépendance. Le congrès, à ce que l'on croit, sanctionnerait une telle mesure, et le gouvernement serait très heureux, dans ce cas, d'entrer en relations diplomatiques et commerciales avec la Hongrie indépendante.

J'ai l'honneur, &c.,

JOHN M. CLAYTON.

On lit dans la *Gazette nationale* de Berlin sous la date de Vienne 30 juillet:

"Georgey, après avoir fait essayer une défaite à Sass, près de Jarzo, n'a pas franchi la Theiss avec son corps d'armée (qui se compose, suivant des rapports authentiques, de 60,000 hommes, dont 22,000 hommes de cavalerie, et 138 canons). Il s'est contenté d'occuper les passages de ce fleuve près de Tokay, et s'est étendu derrière les Russes sur la pente des Carpathes, de Losonez à Kaschau.

"Il a occupé aussi toutes les issues vers la Gallicie dans les montagnes. Il a trouvé à Kaschau tout le bagage du prince Paskewitch, et 30,000 pièces d'habillement toutes neuves, appartenant aux Russes, et qu'il pourra employer utilement pour vêtir les nombreux corps de guérillas qui se forment dans les montagnes.

"*Les grands fours de l'armée russe sont tombés aussi entre ses mains*, de sorte que les Russes ont éprouvé la famine pendant plusieurs jours. Cette position le Georgey lui permettrait, s'il parvenait à battre Haynau et à pousser jusqu'à Pesth l'armée magyare du sud, d'entourer de tous côtés le gros de l'armée russe.

"Depuis le point qu'un détachement de hussards de la garnison de Comorn a fait jusqu'à Duis, les communications entre Pesth et Vienne ne sont pas encore rétablies. Cette pointe a eu pour but de forcer l'armée à s'affaiblir, en laissant des forces plus considérables pour cerner Comorn."

ITALIE.

ROME.—Voici ce qu'on écrit de Rome à la date du 28 juillet au *Journal de Lucques*, qui n'est, comme on sait, ni républicain ni révolutionnaire:

"Le papier-monnaie a fléchi de 6 0/0; pour un écu d'argent on paie jusqu'à 17 paoli de papier. Il n'y a plus d'espèces. Le mécontentement est à son comble; on prévoit une crise épouvantable en cas d'abolition de ce papier. La commission gouvernementale de Gaëte n'est pas encore arrivée. On dit qu'elle a été repoussée. Il n'y a pas d'autres drapeaux que ceux des Français.

"La dépréciation des bons républicains croît de jour en jour; de telle sorte que dans peu de temps ils seront pour ainsi dire abolis, personne n'en voulant plus, même pour la moitié de leur valeur."

La commission du gouvernement est composée des trois cardinaux Vannicelli, Altieri et Della Genga. Le ministère n'est pas encore constitué.

Le journal officiel ne parle point du licenciement de l'armée romaine organisée par le gouvernement français de Rome. Le fait n'en est que plus probable.

Par arrêté du général en chef rendu sur l'invitation de la municipalité, le corps du génie français est chargé de la direction des travaux de déblaiement de la ville. Un autre arrêté établit un comité de travaux de bienfaisance.

Le prince Odelcalchi est parti pour Gaëte à l'effet de supplier le pape de revenir à Rome. Il parait que le saint père a décidé, lorsqu'il rentrera dans ses Etats, de séjourner quelque temps à Ferrare, dont la citadelle est occupée par les Autrichiens en vertu des traités de 1815.

Ce ne serait plus du rétablissement du statut de 1847 qu'il serait question; les puissances parlent simplement de la mise à exécution du *memorandum* de 1831.

L'armée française continue à se fortifier dans Rome; dix mille rations sont commandées pour le 10 août à Civita-Vecchia, où l'on attend assure-t-on, des renforts de France.

PIEMONT—Dès sa première séance, la chambre des députés a résolu une question grave et de laquelle, entre autres, on dit que l'Autriche fait dépendre la signature du traité de paix. M. Bianchi Javini, élu par le collège de Trino, est Lombard. Ce député devait-il être admis en vertu de la loi de fusion ou cette loi devait-elle être considérée comme abrogée? L'élection a été validée à une grande majorité. Toutefois, la *Legge* du 2 août fait remarquer que le seul ministre-député présent au moment du vote de la chambre des députés sur l'élection du député lombard, était le président du conseil des ministres, et qu'il a voté avec la minorité (contre l'élection).

VENISE—On lit dans la *Gazette de Gênes*:

"Il faut faire savoir à toute l'Italie que l'Autriche ne pouvant rien faire contre Venise avec sa petite escadrille, a reçu le secours d'un roi italien. Le roi de Naples, avec le consentement sinon explicite, au moins sous-entendu de la France, a renforcé la flotte autrichienne de l'Adriatique avec son bateau à vapeur de guerre *il Delfino*."

Voici ce que porte une lettre de Venise du 26 juillet adressée au *Risorgimento*:

"L'assemblée a décrété à une forte majorité la levée de 600 marins de dix-huit à trente ans et de 1,200 jeunes gardes civiques de vingt à trente ans. Cette loi frappe au cœur presque toutes les familles, qui ont déjà tant sacrifié. Toutefois, le grand calme règne à Venise. Le commandant général de la garde civique est chargé de l'organisation de ces bataillons mobiles.

MORT DE CHARLES ALBERT—Cette fois le roi Charles-Albert est bien mort.

On lit dans le *Times* du 3 août:

"Nos lettres d'Oporto nous apprennent que le roi Charles-Albert est mort le 28. Les autorités portugaises ont ordonné huit jours de deuil et la suspension pendant ce temps de toute réjouissance publique.

Le corps de Charles-Albert a été embaumé et placé dans la cathédrale de Porto, en attendant le bateau à vapeur qui doit le transporter à Gênes. Lorsque sa mort a été connue, les cloches d'Oporto ont tinté, des salves d'artillerie ont été tirées. Les administrations publiques ont été fermées pour trois jours."

NAPLES.—L'article suivant a été publié dans le journal officiel de Naples et reproduit dans la *Gazette de Milan* par les ordres du maréchal Radetzki:

"Le lieutenant-maréchal comte Wimpfen s'est rendu à Rome, avec le chef d'état-major de l'armée espagnole, pour se féliciter avec le général Oudinot d'être à la fin sorti de ces continuelles oscillations qu'on lui reprochait.

"La plus cordiale entente règne parmi les divers corps d'armée qui ont opéré dans les Etats pontificaux, et personne n'a essayé d'y prendre ou d'y établir son influence, et la France, semblable aux autres puissances, n'est survenue que *pour rétablir dignement et dans toute sa plénitude* l'autorité pontificale. *Ceci, nous le savions depuis long-temps*, et cependant nous avons insisté plus que jamais auprès du général en chef de l'armée française pour qu'il prît une attitude empreinte d'une bonne foi manifeste.

"Il était donné à la question pontificale seule de resserrer dans une même coalition les gouvernemens de France et d'Autriche, que chacun devait croire bien loin de marcher sous la même bannière....

"A l'Elysée-Bourbon, on sait que le pape doit rester le seul juge des questions qui regardent ses Etats, et que les puissances, quant à l'actualité de ces réformes qu'elles désirent, doivent éviter jusqu'à l'apparence d'une compression qui entraverait la libre volonté du pontife.

"Elles savent toutes, de plus, que le pape est fermement résolu à maintenir incontestables et incontestés son haut pouvoir et sa dignité, et qu'il considère comme une occasion possible de dangers et de maux toute réforme utile quelconque qui serait imposée par une influence étrangère.

"Et c'est à cause de cette situation, de laquelle ils sont fermement convaincus, que le général Oudinot a rearboré à Rome le drapeau pontifical et a annoncé à tout le monde la restauration pleine et entière de la papauté.....

"La France, d'accord avec les autres puissances catholiques, est venue dans les Etats de l'Eglise pour y relever l'autorité pontificale, *et elle l'a fait sans conditions*, d'autant plus que ni le papauté ni la catholicité n'en eussent accepté aucune; et c'est à cela seulement que s'est limitée et que se limitera son action directe."

LOUIS-NAPOLÉON DANS LES DÉPARTEMENTS.

Nous empruntons au *Moniteur* le texte des discours prononcés par M. le président de la république à Nantes et à Tours. Dans la première de ces villes, voici la réponse qu'il a faite aux paroles que lui avait adressées le maire:

"Le voyage que j'ai fait pour venir ici auprès de vous restera profondément gravé dans mon cœur, car il a été fertile en souvenirs et en espoir. Ce n'est pas sans émotion que j'ai vu ce grand fleuve derrière lequel se sont réfugiés les derniers glorieux bataillons de notre grande armée; ce n'est pas sans émotion que je me suis arrêté avec respect devant le tombeau de Bonchamps; ce n'est pas sans émotion qu'aujourd'hui, assis au milieu de vous, je me trouve en face de la statue de Cambronne. Tous ces souvenirs, si noblement appréciés par vous, me prouvent que si le sort le voulait, nous serions encore la grande nation par les armes. Mais il y a une gloire tout aussi grande aujourd'hui, c'est de vous opposer à toute guerre civile et à toute guerre étrangère, et de grandir par le commerce. Voyez cette forêt de mâts qui sont ici dans votre port; elle n'attend qu'une aide pour porter au bout du monde les produits de notre civilisation. Soyez donc les défenseurs de cette cause de dissension, soyons dévoués à l'ordre et aux grands intérêts de notre pays, et bientôt nous serons encore la grande nation par les arts, par l'industrie, par le commerce. La ville de Nantes, qui me reçoit si bien aujourd'hui, est vivement intéressée dans cette question, car elle est destinée, par sa position, à atteindre le plus haut degré de prospérité commerciale. Je porte donc un toast à la ville de Nantes et à sa prospérité."

"Je dois remercier d'abord la ville de Tours de l'aimable accueil qu'elle m'a fait, mais je dois dire aussi que les acclamations dont je suis l'objet me touchent bien plus qu'elles ne m'enorgueillissent.

"J'ai trop bien connu le malheur pour ne pas être à l'abri des entraînemens de la prospérité. Je ne suis pas venu au milieu de vous avec une arrière pensée, mais pour me montrer tel que je suis et non tel que la calomnie veut me faire.

"On a prétendu, on prétend encore aujourd'hui à Paris que le gouvernement médite quelque entreprise semblable au dix-huit brumaire. Mais sommes-nous donc dans les mêmes circonstances? Les armées étrangères ont-elles envahi notre territoire? La France est-elle déchirée par la guerre civile?

"Y a-t-il 80,000 familles en émigration? Y a-t-il 300,000 familles mises hors la loi par la loi des suspects? Enfin, la loi est-elle sans vigueur et l'autorité sans force? Non. Nous ne sommes pas dans des conditions qui nécessitent de si héroïques remèdes.

"A mes yeux, la France peut être comparée à un vaisseau qui, après avoir été ballotté par les tempêtes, a trouvé enfin une rade plus ou moins bonne, mais enfin où il a jeté l'ancre. Eh bien! dans ce cas, il faut radouber le navire, refaire son lest, rétablir ses mâts et sa voilure, avant de se hasarder encore dans la pleine mer. Les lois que nous avons peuvent être plus ou moins défectueuses, mais elles sont susceptibles de perfectionnement.

"Confiez vous donc à l'avenir, sans songer aux coups d'Etat ni aux insurrections. Les coups d'Etat n'ont aucun prétexte, les insurrections n'ont aucune chance de succès; à peine commencées, elles seraient immédiatement réprimées.

"Ayez confiance dans l'assemblée nationale et dans vos premiers magistrats, qui sont les élus de la nation, et surtout comptez sur la protection de l'Etre suprême, qui encore aujourd'hui protège la France.

"Je termine en portant un toste à la prospérité de la ville de Tours."

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans l'*Evénement*:

"D'après des bruits qui ont circulé aujourd'hui dans la salle des conférences de l'assemblée, M. le général Oudinot serait rappelé par le gouvernement. Le prétexte donné est que, l'armée ayant terminé sa mission à Rome, la diplomatie doit achever maintenant l'œuvre commencée dans les Etats de l'Eglise. On ajoute que le véritable motif du rappel du général Oudinot est le décret qu'il a rendu pour le rétablissement des juridictions ecclesiastiques."

Le même journal parle plus loin d'une dépêche télégraphique, arrivée ce matin de Rome, qui annonce, dit-on, au gouvernement le refus du pape d'acquiescer aux conditions mises par la France à son rétablissement.

Enfin, on disait aujourd'hui à l'assemblée que trois vaisseaux de guerre de la marine des Etats Unis étaient entrés dans les eaux de l'Adriatique, avec des secours en argent, en armes et en munitions, pour la république de Venise.

On parlait en même temps d'une protestation envoyée de Washington aux cours de l'Europe en faveur de la république hongroise, de la république romaine et de la république de Venise.

—M. de Lamartine, atteint d'une maladie rhumatismale qui s'est encore aggravée dans ces derniers temps, a été forcé de demander à l'assemblée un congé illimité pour se rétablir et pour aller, dit-on, vendre sa terre patrimoniale et liquider sa fortune.

—Les journaux de Caen annoncent que M. Guizot va être porté au conseil général du Calvados dans le canton de Cambremer.

—*Le Journal du Havre* dit qu'il est question de fonder à Canton, avec l'aide du gouvernement de la république, une factorerie française spécialement consacrée aux produits de notre industrie.

—Le père Ventura, fuyant les persécutions qui l'attendaient dans sa patrie, s'est réfugié en France. C'est à Montpellier, où il est arrivé le 1er août, qu'il paraît vouloir se fixer.

—M. Armellini, l'un des triumvirs romains, est arrivé en Belgique, accompagné de son fils, avocat.

—M. le contre-amiral Leprédour, commandant les forces françaises dans la Plata, ayant, après la signature du traité avec Rosas, demandé à rentrer en France, sera, dit-on, remplacé par le contre-amiral Vaillant.

—*Le Journal du Havre* annonce que le gouvernement va présenter à l'assemblée un projet de loi ayant pour but le rétablissement de la ligne des paquebots transatlantiques. Cette entreprise aurait lieu sur des bases nouvelles et différentes de celles qui avaient été admises sous le dernier règne.

—Le ministre a déposé le 6 août sur le bureau de l'assemblée la loi relative à la levée de l'état de siège à Paris et dans toute l'étendue de la première division militaire. Cette loi étant subordonnée à la loi organique de l'état de siège a été renvoyée à la commission chargée de l'examen de cette dernière; elle sera votée d'urgence. Le ministre de la guerre a, en outre, déposé deux projets de loi relatifs à la position des officiers généraux qui, par l'organe de M. de Castellane, avaient adressé une pétition à l'assemblée législative.

—La commission de vingt-cinq membres, dite de permanence, nommée hier par l'assemblée, ne se réunira pour la première fois que vendredi, 10 août, dans le local du premier bureau, pour se constituer. La présidence en sera déférée à M. Dupin aîné, président de l'assemblée nationale, le bureau et MM. les questeurs en font partie de droit.

Cette commission, qui, aux termes de l'art. 32 de la constitution, est une délégation de l'assemblée, doit se réunir tous les jours, à partir du 13 août, jour fixé pour la prorogation.

—Ce matin, à onze heures, le canon a annoncé la cérémonie funèbre en l'honneur du maréchal Molitor et les cloches de la chapelle du dôme ont répondu à ce triste signal. L'église des Invalides était décorée comme pour les obsèques du maréchal Bugeaud. La messe dite en faux-bourdon a été célébrée par M. Ancelin, aumônier des Invalides, assisté d'un nombreux cortège. Une foule très grande encombrait la nef et les bas-côtés de la chapelle.

On remarquait parmi les assistans, à côté du général Petit, qui présidait la cérémonie, la famille du défunt, plusieurs membres de l'assemblée nationale, MM. Odillon Barrot et Rullière, représentant le cabinet, un grand nombre de généraux. Les cordons du poêle ont été tenus par l'amiral Mackau, les généraux Changarnier, Saint-Mars et Achard. D'une voix entrecoupée de larmes, le général Fabvier, a rappelé les hauts faits de celui qui allait pour toujours descendre dans la tombe.

Au moment où l'honorable aumônier des Invalides jetait l'eau bénite sur les restes du maréchal, on a annoncé que le gouvernement avait appris par le télégraphe la mort de sa veuve, décédée à son château, près Nancy; si ce bruit se confirme, les paroles qu'a prononcées la maréchal quelques mois avant de mourir seront devenues prophétiques. "C'est là, dit-il en lui montrant le ciel, que j'irai bientôt vous attendre;" la maréchale, prenant la main du grand chancelier, lui répondit avec tristesse: "J'espère que vous ne m'attendrez pas."

—Quelques dispositions militaires viennent d'être prises sur la frontière des Alpes. L'*Union dauphinoise* annonce que l'ordre de mettre trois compagnies par régiment sur pied de guerre, et de les échelonner sur la frontière est arrivé à Grenoble; puis le *Courrier de l'Isère*, autre journal de la même ville, dit que le courrier de jeudi a apporté au 13e léger l'ordre de former deux bataillons de guerre. Les journaux de Lyon annoncent de leur côté, comme nous l'avons dit hier, que 3e léger est parti le 5 au matin pour se rapprocher de la frontière savoisienne. On assurait que le 20e devait prendre la même direction le lendemain.

—L'escadre de la Méditerranée, composée des vaisseaux le *Friedland*, le *Jemmapes*, l'*Hercule*, l'*Iéna*, l'*Inflexible*, le *Jupiter*; de la frégate à hélice la *Pomone*, de la frégate à voile la *Psyché*, et de la corvette à vapeur le *Canton*, a jeté le 3 août l'ancre sur la rade de Toulon, où elle attendra, selon toute apparence, son nouveau commandant, M. le vice-amiral Parceval Deschênes.

On assure qu'en quittant le commandement de l'escadre de la Méditerranée, M. le vice-amiral Baudin se rendra aux eaux d'Ischia, près Naples.

—On écrit de Toulon que le magnifique vaisseau l'*Océan* a été disposé depuis quelques jours pour recevoir à bord un convoi de prisonniers romains dont le nombre s'élèverait de onze à douze cents. La majeure partie de l'équipage de l'*Océan* a été à cet effet mise à terre, toute l'artillerie de l'entrepont a été enlevée et des aménagements tout spéciaux ont été faits pour que les prisonniers puissent séjourner dans la cale et dans l'entrepont sans avoir trop à souffrir de la chaleur et de l'encombrement.

Chronique Locale.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.—F. Fritz accusé d'avoir volé des colliers d'argent à divers café de la ville, a été envoyé devant la Première Cour de District, par le recorder Génois. André Lavin, convaincu d'avoir volé un sequin appartenant à P. Asse a été envoyé en prison pour deux mois. Mme Elizabeth Kinkade a fait un affidavit dans lequel elle déclare qu'elle avait confié, il y a environ quatre mois, son mobilier à une nommée Eliza Box, afin qu'elle en prit soin pendant un voyage qu'elle allait faire. Cette dame au retour de son voyage a trouvé qu'une grande partie des objets avaient été soustraits: elle a porté plainte au recorder qui a donné un mandat d'arrestation contre la gardienne.

DEUXIÈME MUNICIPALITÉ.—Un nommé Daniel Block a été envoyé en prison pour s'être exposé d'une manière indécente dans la rue.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.—La tranquillité la plus grande a régné hier dans cette municipalité.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.—Ce Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Génois. Lecture est faite d'un message du Maire. La première partie a trait à une application faite par M. Preaux, demandant un avocat assistant de l'affaire de Mme Gaines vs les exécuteurs de feu Daniel Clark, il recommande à cet effet M. Greer B. Duncan. Cette demande a été accordée, et la somme de $250 a été allouée pour le paiement des premiers frais de l'affaire. Une autre partie du message informe le Conseil que M. J. F. Bell a transféré son contrat pour une fourniture de bois de charpente, à M. D. Harris adopté. Après une longue discussion sur les droits de commission à payer au collecteur des taxes d'Etat, il a été décidé que la commission sur les collectes resterait comme par le passé fixée à trois et demi pour cent. Le Conseil s'est ensuite occupé de l'élection du collecteur des taxes, et M. Chas. Claiborne a été élu à l'unanimité. Après avoir pris connaissance de diverses lettres et pétitions, le Conseil s'est ajourné.

ELECTION DES MARGUILLIERS.—Les personnes suivantes ont été élues hier, marguilliers de la Fabrique de l'Eglise St Louis—

M. Bertus, par	1076	voix
Dr. Labatut,	[illegible]	do
F. Gomez	600	do
A. J. Guirot,	780	do

POUR CORONER.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer le capitaine ROBERT PREDDEN, [illegible] comme candidat à la place de coroner pour la paroisse d'Orléans, aux élections de novembre prochain.

LE PEUPLE.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer JAMES LILLY, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour le quatrième district représentatif, à l'élection du novembre prochain.

M. Lilly étant propriétaire et offrant toutes les garanties possibles aux contribuables et à l'Etat mérite de réunir les suffrages.

CONTRIBUABLES.

☞ Le col. ROBT. M. McALPIN est candidat à la place de shériff de la paroisse d'Orléans, sujet à la décision d'une convention whig.

PLUSIEURS ELECTEURS.

☞ Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer THOMAS McKEON [illegible] collecteur actuel comme candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat du quatrième District représentatif à l'élection de 5 novembre prochain. Le District est borné par les rues Canal et St-Louis, le fleuve et le Chemin de la Métairie.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Lundi soir, 3 septembre 1849.

Les dépêches télégraphiques que nous avons reçues ce matin nous ont transmis les avis commerciaux apportés par le Caledonia. Le marché au coton de Liverpool continuait à s'améliorer au départ du steamer, et sous l'influence des nouvelles peu favorables des récoltes une nouvelle hausse de 1/8 d. avait eu lieu. Le fair Orleans était alors coté à 5 3/4 d. Les ventes de la semaine finissant le 18 août s'étaient élevées à 83,140 balles, dont 36,330 balles pris par les spéculateurs et 7,000 balles pour l'exportation. Le stock en main était de 652,220 balles, l'année dernière à pareille époque il était de 580,160 balles.

Ces nouvelles connues sur notre marché dans le courant de la journée ont donné de la consistance aux prix et favorisé les prétentions élevées des détenteurs. D'un autre coté les acheteurs limités par leurs ordres n'ont pu y souscrire, et conséquemment les transactions ont été peu considérables.

La demande de sucre est active et les prix sont bien soutenus.

Le marché à la farine est plat. La demande de maïs a pris de l'activité, mais l'approvisionnement est peu considérable.

Les provisions n'ont pas varié.

CHANGE—Le change est le même. Nous cotons: Sterlings 8 3/4 à 10 pour cent de prime—France, de 5f 22 1/2 à 5f 37 1/2—Traites sur New York, @ 60 jours, pair @ 3/4 pour cent d'escompte—Traites, 3/4 @ 1 1/4 p 0/0 de prime.

MARCHÉ AU COTON DE LIVERPOOL,
10 août 1849.

Depuis notre revue du 3 courant, la demande de coton a repris une activité nouvelle et une hausse de 1/8 d a eu lieu. Les cours sont comme suit:—Fair Georgie, 5 1/2 d—Mobile, 5 1/2—fair Orleans, 5 @ 5 1/4. Les ventes de la semaine s'élèvent à 78,800 balles dont 24,000 prises par les spéculateurs et 6,000 pour l'exportation. Les ventes de cotons américains sont comme suit: Georgie, 12,980 balles de 4 1/4 @ 5 1/2—Orléans, 27,470 de 4 @ 6 1/2 Alabama et Mobile, 8,550 de 4 1/2 @ 5 1/2—des îles 190, 8 1/2 @ 16 d. la liv. Cette hausse est attribuée aux nouvelles des Etats-Unis, apportées par le dernier steamer, dans lesquelles la récolte prochaine est présentée sous un jour peu favorable. Le stock de la place est maintenant estimé à 660,000 balles, dont 510,000 Américaines. La mélasse continue à baisser, et la farine ne se vend qu'au détail de 21 s. @ 24 s 6 d. la liv.

HAVRE, 9 août 1849.

Les ventes de coton se sont élevées pour la journée d'hier à 4,000 balles avec une hausse de 1 @ 1 f. 50. Il s'est vendu aujourd'hui 2,000 balles. New Orleans très ordinaire, f. 81 @ 81 90.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—ARRIVÉS.—

Goelette N. C. V. , Wright, de Pensacole.

—STEAMERS.—

Oregon, Helm, de Mobile.
Vesta, Fassett, de St Martinville.
P. Penwill, Beatty de Louisville.
Amaranth, Atchinson, de St-Louis.
Gladiator, Chenowith, de Cincinnati
Princess No 2, Holmes, de Vicksburg.
Tallahatchee, Sweeney, de Shreveport.
Ben West, Morris, de Louisville.

—MEMORANDA.—

BOSTON 15 août—Expédiés, navires Amaranth, Bliss; Diana, Howe, tous deux de la Nouvelle-Orléans.

Barque Nehemiah, Rich, partie le 22 pour la Nlle-Orléans, a touché à Nantucket Roads le 23.

NEW-YORK, 26 août—Expédié, May Flower, Johnson, pour la Nlle Orléans.

Ports étrangers.
Par le steamer Caledonia.

Bordeaux, 3 août—Arrivé, Vaillant, Daudignon, de la Nouvelle-Orléans.—Chargeant navires Oscar, Merchant, Mandarin, America, Itasca & Walker, Catherine, N C Chase, Vaillant & Hanes, tous pour la Nlle-Orléans.

Cronstadt, 29 juillet—Arrivé, Herbert, Leach, de la Nlle Orléans.

Deal, 10 août—Arrivé et parti pour la rivière Christiana, Hammond, de la Nlle-Orléans.

Gênes, 28 juillet—Arrivé, Kate Howe, Cuming, de la Nlle-Orléans.

Chargeant au Havre pour la Nouvelle Orléans—Creole, Sharon, Brunswick, Jacques Laffitte, Cromwell, Narragansett & Oregon.

Liverpool, 6 août Arrivé, Symmetry, Thompson, de la Nlle-Orléans—Partis le 11, Elizabeth; le 10, Patterson, Woodbury; le 8, Arlington, Ryan; le 8, Dublin, Scofield; le 8, Arthur, Talbot; Mary Ward, Little, tous pour la Nlle-Orléans.

Chargeant à Liverpool pour la Nlle-Orléans—Inca, Goodrich; Susan Lord, Curtis; Hartley, Morrill; Astoria, Grebow; Express, Whitty.

Londres, 9 août—Arrivé, Anna Lift, Rosel de la Nlle-Orléans.

Trieste, 23 juillet—Arrivé, Miltiade, Spoury, de la Nlle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Caledonia, pour Boston	........le	18 Août
Niagara, pour New-York	........le	25 Août

D'AMERIQUE.

Caledonia, de Boston	........le	12 Septembre
Niagara, de New-York	........le	19 Septembre

INSTITUTION JEFFERSON.

53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient preparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
en do de 12 ans,	8	do
au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.

4sept—1an.

☞ Ni le capitaine ni les propriétaires du navire GOSSYPIUM, de Liverpool, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit navire.
BAILEY & BAXTER,
4 sept 77 rue de la Commune

☞ Le navire anglais GOSSYPIUM, capt. Louther, de Liverpool, est prêt à décharger vis-à-vis le poteau No. 10, 2me municipalité. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis sous cinq jours, dans le cas contraire leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
BAILY & BAXTER,
4 sept 77, rue Commune.

DEMANDE D'IMPRIMEUR.

ON demande un bon compositeur français, habitué à travailler dans un *Job Office*. S'adresser au bureau du journal. 4 sep

UN jeune homme, connaissant la tenue des livres et pouvant donner de très bons renseignements sur son compte, désirerait trouver pour le mois prochain, une place dans une bonne maison de commerce, pour y tenir les écritures.
Adresser deux lignes, poste restante, aux initiales V. C. B. 4sept—3f

Changement de Domicile.

E. JOHNS a transporté son bureau du No 94, rue du Camp, au No 65, rue du Canal 3eme porte au-dessous de celle de St Charles, où il continuera à faire le **courtage de coton**. 4sept—1m

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

LE département des belles lettres de l'Université de la Louisiane sera rouvert lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants ou pupilles aussitôt que possible. L'établissement est situé dans la rue Commune, entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—3m

A LOUER—Pour le 1er octobre—Trois magasins situés rue de la Douane, Nos. 40, 46 et 48, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.
S'adresser à C. REDON, encoignure des rues de Chartres et de la Douane 4 sep

REÇU par les derniers arrivages et à vendre en magasin, vins rouges et blancs
25 barriques vin rouge St-Julien, 1848,
35 do do Pauillac Médoc, 1844,
20 do do St-Julien, 1844,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do do vieux do 1841,
200 caisses vin rouge ord. St Julien,
50 do do vieux St Estèphe 1844,
50 do do Pontet St Julien 1841,
50 do do Chateau Leoville, 1841,
50 do do Palmer Margaux 1841,
25 do vin blanc Haut-Sauterne de 12 Eli[illegible]
25 do do do 24/2 do,
25 do du vieux do 1846,
8 do do du Rhin Rudesheimer.
Par B. TALAMON.
4 sept 184, rue Royale

EAU DE VIE, liqueurs, absinthe, etc.
15 1/2 pipes J. J. Dupuy cognac, dite preuve,
14 1/4 pipes J. J. Dupuy cognac vieux très 1842,
14 1/4 do H Button do do do 1840,
14 1/4 do do do do do,
14 1/4 do Denol do do 4e
15 1/4 do J. Ducastaing & Co do 4e
30 paniers anisette superfine Chauvet fils,
10 caisses do Marie Brizard,
30 do absinthe de Sauvegeol Brunceton,
175 do do anisette de L. Jeanneraud,
125 do kirsch do do,
En magasin, à vendre par
B. TALAMON,
4 sept 182 et 184 rue Royale

BOUCHONS longs, bordeaux, pointus et à dame-jeannes, olives, sardines, homards, saumons, vinaigre, champagne, thon mariné, savon français, huile d'olives de 24 onces et 24/2 bouteilles, prunes, guignolet, eau de fleurs d'oranger, etc.
En magasin et à vendre par
B. TALAMON,
4 sept 182 et 184, rue Royale

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—SEPTEMBRE 1849

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Alayrat, Théophile	Kerechbaum, Georges
Bereau, Anne	Le Comte, Vve
Boblat, Dominique	Liebert, Victor
Bossenet, Etienne	Le Corre, Guillaume Olivier
Bozet, Frederick	
Briet, Antoine	Lemaire, Ambroise
Castel, J B	Lerin, Eugène
Claeys, Charles	Lambert, Alexandre
Claude, Jean	Leveille, Emile Desiré
Chauchon,	Laguerenne, William
Chenevet, les époux	Lalanne, Paul veuve et
Daire, Mme	(Théophile
Duboue,	Marchand, François
Dida Pierre	Martin, Pierre Antoine
Dumay,	Malaplate, Jean Victor
Dupont, Auguste	Maneury, Petit Jean les
Descombes, Claude	(époux
Delamarre, M et Mme	Noël, Louis Jacques
Dubreuils, J J et Lucien	Ouvieres, les frères
Devillers, J B	Parent, Alexandre
Elies, Charles	Pernaudeau, Alexandre
Fougue, Gustave	Piffre, Mlle
Fauconnet, Claude et	Paquet, Alexandre
(Henry	Reynier, Joseph
Gasc, Léopold	Roche, Marcel
Grorulle, Aimable	Raimond, Sylvain
Grille, (de Belfort)	Koch, François Jean
Garnelon, Jean Baptiste	Raspaud, Félix
Guery, Henry	Raymond, Charles
Giodelmann, Xavier	Rigau,
Gangneux, Désirée	Bouchet, Marie Georges
Honorine, Mlle	Sampiat, Alphonse
Idut, Thomas	Sénéchal,
Jarion, Simon	Serrazin, Jean
Jacob, Louis	Vesque, Eugène Louis
Jarry, les époux	Verdun, Jean
Joerg, Edouard (Dme)	Wolf, les époux

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Rempart et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 4 sep

BANQUE DE CITÉ.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1849.

LA Direction de cette Banque a déclaré un dividende de 4 p. 0/0 provenant des bénéfices réalisés durant le dernier semestre et payable aux actionnaires, lundi 10 courant et jours suivants.
3sept R. J. PALFREY, Caissier.

DEMANDE.

ON demande 12 nègres robustes pour être employés sur une habitation sucrière pendant le temps de la roulaison. On paiera de bons gages.
S'adresser au No 9, rue St Louis. 3sept—2f

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VICTOR, restaurateur, Place d'Armes, prévient sa nombreuse clientelle que lundi matin 3 septembre, il fera l'ouverture de sa nouvelle maison, rue Toulouse, 27, entre Chartres et Levée.
Le public en général est engagé à vouloir visiter son nouvel Etablissement.
Beaux salons au 1er pour dîners et soupers particuliers. 3sept—15f

EXCHANGE ST-LOUIS.
Café et Grocerie à vendre.

SITUÉ ENCOIGNURE DES RUES ST-LOUIS ET MARAIS.
UN café connu sous le nom d'Exchange St Louis, avec billard et assortiment complet de liqueurs. La grocerie attenante bien pourvue de marchandises et quatre chambres garnies. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 30 aout—8

PROFITEZ DE L'OCCASION.

POUR cause de cessation de commerce, le sieur CASTEL, distillateur, rue Condé, 87, vendra de bon extrait d'absynthe et du curaçao supérieur, en barils à $1 le gallon et par damejeannes à $1 10 cents, il vendra aussi à MM. les distillateurs et amateurs, 2 alambics à système perfectionné avec tout ce qui est nécessaire au liquoriste. Une pompe, 6 filtres à neutraliser le whiskey, 4 boucauts de charbon de Philadelphie, 9 caissons eau de fleur d'oranger, 5 barils hysope mondée et 8 à 10 bonnes pipes vides.
NOTA—On donnerait les instructions nécessaires à l'amateur qui achèterait les objets ci-dessus mentionnés, afin de le mettre à même de faire de bonne absynthe et des liqueurs surfines et communes.
29 aout—6

AVIS.

LE café de l'Univers, à l'encoignure des rues Toulouse et Royale, est maintenant sous la direction de M. Francisco Salassi. Tous les jours à partir d'aujourd'hui, entre 10 heures et 1 heure, un magnifique lunch sera servi et l'établissement sera toujours pourvu des meilleurs vins et liqueurs.
28 aout—6f

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NÈGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 28aout

A LOUER—Un jeune nègre âgé de 15 ans, très actif et intelligent, bon cocher et habitué au service d'une maison. S'adresser au No 34, Vieille-Levée. 28 aout

VIN ROUGE ET VIN BLANC EN CAISSES—
93 caisses vin rouge chateau Lafitte.
41 do do do Léoville.
41 do do do Margaux.
47 do do do Latour.
11 do do Mouton.
14 do do Batailley.
100 do do St Julien.
33 do do St Julien, demi bouteilles
24 do vin blanc chateau Yquem.
25 do vin de Bourgogne, Clos Vougeot, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3sept 17 et 19, rue St-Louis.

LIQUEURS—24 caisses absynthe de 12 bouteilles chaque.
1 caisse absynthe de 24/2 bouteilles chaque.
3 do liqueurs assorties, 12 do do.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3sept 17 et 19 rue St Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—200 caisses cerises à l'eau de vie de 12 flacons chaque, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
3sept 17 et 19, rue St Louis

VINAIGRE BLANC—6 demi barriques vinaigre blanc, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO,
3sept 17 et 19, rue St-Louis

QUININE—En débarquement de la barque Yarmouth, à vendre par E. J. HART & Co,
3 sep 25 rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX frais No 3, en débarquement des navires Leodes et Albert, à vendre par
E. J. HART & Co,
3sept 25, Tchoupitoulas.

RIZ FRAIS—En débarquement, à vendre par
E. J. HART & CO,
3 sept 25, rue Tchoupitoulas.

TUYAUX PATE DE LORAINE [illegible]
E. J. HART & CO.

MALADIES DE LA PEAU
SIROP DE GIRARD.

Reçu par les derniers arrivages et en vente chez
F. P. Ducongé, rue de Chartres, 39,
Seul dépôt de la Nlle-Orléans.

MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par [illegible], les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par ordre du gouvernement.

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant. Il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation; enfin il purifie le sang, corrige la trop grande acidité des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction. 15 Juin

AVIS.

M. R. G. BOYER a l'honneur d'informer le public qu'il a repris la direction de son institution, rue Conti, No. 146, et qu'il n'a nullement l'intention ni de l'abandonner, ni de la confier à des mains étrangères. 21 aout

A LOUER à $45 par mois, le second étage non occupé par le collège, composé de 4 à 5 appartements, très commodes, parfaitement aérés, entourés d'un beau balcon, avec chambres pour domestique, cuisine, décharge et jardin.
S'adresser à M. Malavergne, et en son absence à MM. Kernan et Caboche 24 aout

CHANGEMENT DE DOMICILE

LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a transféré son magasin du No 20 au 236, rue Bienville, où il offre en vente un assortiment complet de mâts, vergues et en acajou, bamboo, bois de lits, &c.
THOMAS ATKINS,
236, Bienville.

N. B. Les capitaines de steamboats trouveront à s'approvisionner à des conditions très raisonnables et dans le plus bref délai 10aout 1m

AVIS AUX DRAYMEN.

A dater de ce jour, je ne paierai aucun charroi aux draymen qui ne seront pas porteurs d'un ordre signé de moi.
BERNARD TURPIN,
31aout No 31, Vieille Levée

Marchandises fraîches d'Automne.

LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de marchandises d'automne, consistant en partie de
Dames coton, laine et coton, et laine et soie pour rideaux,
Indiennes perses riches pour rideaux et courtepointes,
Courtepointes piquées roses, blanches et bleues, 10/4, 11/4 et 12/4.
Flanelles blanches et rouges de toutes qualités et prix.
Tapis de table et de pianos de toutes couleurs
Indiennes anglaises bon teint, petits dessins, pour enfants.
Indiennes Merrimack, petits dessins, pour enfants.
2 caisses indiennes françaises, dessins nouveaux,
Cotonnades françaises,
Draps noirs et bleus do,
Draps et satins de laine pour pantalons,
Mousselines brochées et brodées pour rideaux et moustiquaires,
Brin fil extra fin,
Soieries noires cuite, 4/4,
Moire noire riche, et florences de toutes couleurs.
P. & E. REILLY,
27 aout—15f Encoig. Royale et Canal

PORTO—9 pipes, 5 demi-pipes, 85 barils, de la marque supérieure et bien connue F. Durand, à vendre à bon marché.
Le soussigné ayant constamment en main un grand assortiment des vins de M. Fr. Durand, offre de vendre aussi bon marché que possible
P. LONGIS,
31 aout 114, rue Royale

VINS.

122 Barriques vin rouge, diverses marques et qualité supérieure.
36 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité, à vendre en débarquement du navire La Sylphide, venant de Bordeaux, par
BOYER FRERES,
29aout 114, rue Chartres

VIN—250 caisses vieux vin supérieur, en magasin et à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
29aout 12, rue Conti.

A Vendre en débarquement de la barque Sylphide, de Bordeaux,
14 barriques vin rouge "Montferrand",
18 barils vin blanc "Sauterne",
6 quarts de pipes cognac de la marque J. Meuier Frères.
DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
29aout 35, rue Natchez

A VENDRE au débarquement du brick Lucina, de Bordeaux,
2 caisses pâtés truffés en demi et quarts boites
6 do champignons au naturel,
9 do sardines à l'huile et au beurre.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
27juil No 35, rue Natchez

CIGARES de la Havane—Un assortiment de toutes les qualités, des meilleures manufactures, constamment en magasin, à vendre par
J. N. RICULFI & CO,
17 aout 17, rue de la Commune

A Vendre en débarquement du navire Quatre Sœurs, de Marseille,
150 caissons savon français.
150 do vin Muscat.
150 paniers huile Plagniol, grandes bouteilles.
100 do do de 24 demi do
100 caissons macaroni assorties
100 do eau de fleurs d'oranger, 50 do eau verte.
300 jarres vides de un baril chaque.
179 milliers bouchons demi-fins, par
DOMINIQUE LANATA,
27aout Nos 9 et 10, rue Jefferson

"*Chemises indiennes*"

EN débarquement du navire la Sylphide, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre
20 douzaines chemises indiennes, dessins nouveaux.
DOMINIQUE LANATA,
27aout Nos 9 et 10, rue Jefferson

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole en déchargement, à vendre par
BLOIS & PORTIER,
94 rue des Magasins

CIMENT—350 barils ciment Rosendale et hydraulique, en déchargement et en magasin, à vendre par
BLOIS & PORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

CHAUX—800 barils chaux fraîche de Thomaston en déchargement et en magasin, à vendre par
BLOIS & PORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—30,000 briques à feu, à vendre par
BLOIS & PORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

EN débarquement du navire la Sylphide de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
75 caisses absinthe de la marque Sauvegeol, Bruneton & Co.
FERBOS FRERES,
27 aout Encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE à livrer sur le navire Cha Wright, du Havre
1,500 damejeannes françaises de 5 gallons.
250 do do 2 do,
250 do do 1 do.
DOMINIQUE LANATA,
27aout Nos 9 & 10, rue Jefferson

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray, un nouvel envoi et toujours en magasin, un assortiment complet des meilleures manufactures, telles que

Cabanas.	Diadema.
Sevillana.	Garantizada.
Figaro.	Lira de oro.
Puntualidad	Dos Hermanas, &c.

J. N. RICULFI & Co,
27aout 17, rue Commune

CHAMPAGNE—500 paniers en bouteilles et demi bouteilles des marques Ducal Grape, Lallemant et Natchez, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille-Levée.

FRUITS—300 caisses cerises à l'eau de vie.
250 caisses fruits assortis do
100 do do au jus, diverses marques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille Levee

SUCRE—350 caisses sucre de la Havane, jaune et brun, en magasin, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
28aout 34, Vieille Levee

EAU DE VIE—200 futailles des marques suivantes: J. J. Dupuy, Barteau Charruyer, Martel, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille Levee

EN débarquement du navire Sylphide de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
15 demi pipes Cognac colore 4me preuve
15 do do pâle do.
10 quarts do do do
10 caisses cerises à l'eau de vie
18 barils vin blanc Sauterne
THOMAS PINET & Co,
28 aout 123, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN—5 7/8, 15 4/4 et 30 8/8 pipes de preuve cognac Pellevoisin, en débarquement du brick Lucina, de Bordeaux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
31 juil—15f 99, rue de la Douane.

A VENDRE, nouvellement reçu—80 meules fromages Gruyère.
50 douzaines têtes de maure.
40 barriques de vin pour familles.
500 demi-boites truffes.
Cèpes, champignons petits pois.
Et un assortiment général de groceries pour familles. JEAN FISSE,
14aout Encoig. Royale et St. Pierre.

21 demi-barriques vin rouge.
8 barriques "
60 huitièmes de pipe eau-de-vie.
15 quarts " "
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
13aout 17 et 19, rue St Louis

FROMAGE DE GRUYERE—25 meules fromage de Gruyère, à vendre par
FERBOS Frères,
3oct Encoig. Royale et Dumaine.

PETITS POIS—500 boites petits pois, à vendre par FERBOS Frères
3sept Encoig. Royale et Dumaine.

Chaux.—Chaux.

1200 BARILS chaux de Thomaston et Meadow Rock; 150 do Camden, en déchargement de la barque John Murry et du brick Patrick Henry, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3sept 3me Municipalité

Bottes, Souliers et Brodequins—147 caisses actuellement en déchargement des navires Lucas, de Philadelphie, et Humbolt, de Boston, à vendre par
G. W. DUNBAR,
3sept 30, rue de la Douane.

Graines fraîches de Jardinage.

Garantis de la récolte de 1849.

Reçu par le navire Lucas.

Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment de graines de grande variété blanche, plate et à têtes rouges.
Aussi:—Graines de choux fraîches, épinards, etc.
D. MAUPAY,
1er sep 95, rue du Camp

CAFE RIO—700 sacs café très supérieur, à vendre par J. W. STANTON & Co,
1er sept Encoignure Magasins et Lafayette.

SARDINES—6000 demi-boîtes sardines à l'huile
1000 quarts do do à do
En débarquement de la barque Sylphide, de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
31aout 99, rue de la Douane

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.
CANDIDATS.

POUR SHERIF
JAMES F. FREERT.
JOHN L. LEWIS, shérif actuel.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:
TROISIEME COUR.
Juge—RICHARD RICHARDSON.
B. BEVERLEY, juge actuel
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR [illegible]
QUATRIEME COUR.
Juge—ALEXANDRE DERBES juge actuel
FRANÇOIS CALONGNE
EUSEBE BOUNY.
Constable—FRANCIS BOUNY.
J. ULYSSE CHEVALIER
L. C. JUMONVILLE
PAUL EMILE CROZAT,
J. BARNES.

POUR GREFFIERS:
PREMIERE COUR DISTRICT
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel
WILLIAM A. MOTT.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT
TH. C. POOLE, greffier actuel.
EMILE WILTZ.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT
THOMAS GILLMORE, greffier actuel.
ALBERT FABRE
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT
PROSPER LEBLANC, greffier actuel.
GEOR. E A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES
Troisième District Représentatif—Canal, Julie, La vee et Coteau de la Métairie.
A. W. SCATES, collecteur actuel.
Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis.
CHS. V. HURTUBISE.
Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St-Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.
Sixième District Représentatif—de la rue St.-Philippe à l'Esplanade
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à vis
24juil—1a le Bureau de la Poste

AVIS.
Réouverture des Bains Louisianais
RUE DES REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront rouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à une recommandation, aucun autre établissement ne se montrera plus digne que celui ci de patronage du public.

N. B.—L'établissement, dans la distribution de sa construction a un compartiment exclusivement au service des dames.
Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849
24 juil—3m

BAINS! BAINS!

LES bains, récemment construits, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont bien éclairées, parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.

Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.
12 juillet—3m

INSTITUT ST.-LOUIS.

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
DIRIGÉ PAR MME DERON.

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 143, entre Bourgogne et Dauphine.

M. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849-50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle consacre six chambres séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures sur quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français: il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure, trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France avec leur frère ..., voués à l'instruction, donne à l'Institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.
On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies 24aout—

LES soussignés ont l'avantage d'annoncer à messieurs les entrepreneurs et au public en général, que leur nouveau moulin (situé Promenade de Carondelet près le Jardin de Tivoli) est en opération et qu'ils sont prêts à recevoir les ordres tant pour sciage que pour ouvrage de tourneur.

Ayant porté tous leurs soins à la confection de leurs machines et n'ayant rien épargné pour les monter d'une manière aussi parfaite que possible, ils se flattent de pouvoir satisfaire les personnes qui s'adresseront à eux. Ils ont en main un grand stock de bois très sec prêt à être travaillé, de même qu'un grand assortiment de bois de charpente de toutes dimensions, et cyprès brut et embouveté. Enfin, ils espèrent par leurs soins et leur exactitude mériter le patronage de leurs anciens comme de leurs nouveaux clients, ainsi qu'ils le faisaient avant l'incendie qui détruisit leur moulin en janvier dernier.

Leur office est situé rue Franklin, au Vieux Bassin, entre Toulouse et St-Louis.
Nouvelle Orléans, le 4 août 1849.
6 aout—1m L. DEPOUILLY & CO

Avis de Société.

LES soussignés ont formé en cette ville, à partir du premier du présent mois, une maison de commerce, sous la raison sociale de RICHARD & FESTE, pour l'importation de marchandises de fabriques françaises.
Nlle Orléans, 23 aout 1849.
L. H. RICHARD,
VICTOR FESTE,
25, rue de Chartres, au 1er.
Maison de Commission:
No 11, rue de Montholon, à Paris. 23 aout

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de Follain & Bellocq, étant expirée, a été dissoute d'un commun accord à partir du premier septembre dernier, les deux membres de la dite société demeurant liquidataires, et faisant seuls usage de la signature sociale.
ADOLPHE FOLLAIN,
Jn Bte BELLOCQ.
Nlle-Orléans, 18 aout 1849 20 aout—15f

DEPUIS la dissolution de la société FOLLAIN & BELLOCQ, je continue seul le même genre d'affaires de commission, et à partir de ce jour ma maison existera sous la raison J. B. Bellocq
Nouvelle-Orléans, 18 août 1849.
20 aout—15 J. B. BELLOCQ

M. LEOPOLD JEANNET est chargé de ma procuration générale pendant mon absence suivant acte passé devant M. L. T. Caire, notaire
Nlle Orléans, 18 août 1849
20 aout—15 J. B. BELLOCQ

A VENDRE à l'amiable—Une installation de tribune, rue St-Pierre, No. 60, entre Chartres et Royale. S'adresser sur les lieux.
20 aout J. FISSE

UN bon ouvrier facteur de pianos trouvera de l'occupation en s'adressant chez M. J. Faivre, rue Conti, 47. 20 aout

ON DEMANDE 10 Nègres vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
19aout 10, rue Crato

100 CAISSES eau triple de fleurs d'oranger, reçues par le navire Orbeta, de Marseille à vendre par D. B. MACARTY,
18aout 226, Bourbon

Dr. A. LION.
M. D.—DENTISTE.

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, n'a qu'un seul office en ville, 77, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité.

A VENDRE par les soussignés à l'arrivée de la barque Nancy W. Stevens, de New York:
100 quarts de pipes "Burgundy Port" qualité supérieure,
35 barriques du madère de la marque P.
Le tout ayant droit au drawback.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31 aout 35, rue Natchez

CHAUX—1000 barils fraîche des carrières de Girardin, en débarquement à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
31aout 218, rue St Louis

BLANC DE BALEINE—600 caisses New-Bedford, qualités et grandeurs assorties à vendre par J. W. STANTON & Co,
1er sept Encoignure Magasins et Lafayette

CANELLE—5 balles canelle fine de "Ceylan", en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
31aout 31, Vieille Levee

CLOUX DE GIROFLE—[illegible] de Ceylan, en magasin [illegible]
31aout [illegible]

30 BALLES [illegible] points, à vendre [illegible]
TH. BAILLY [illegible]
31 aout—15 [illegible]

VIN MUSCAT—[illegible]